

Profession de foi de Rémy **ARON**

Chers Artistes,

Aujourd'hui, la tentation est immense, pour chacun d'entre nous, de se replier dans son atelier car on ressent bien un désengagement pour la chose collective. Nous pensons au contraire qu'il faut se réveiller et ne pas avoir peur d'affirmer la spécificité de notre regard sur les choses.

Après quelques années de recul nécessaire pour regarder l'ensemble du paysage et mieux comprendre les articulations individuelles et collectives, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour l'élection la **présidence de La Maison des Artistes** avec les membres du **Conseil d'Administration** dont voici les noms:

Mauro **CORDA**, Sophie **DELPY**, Philippe **DEQUESNE**, Nacera **KAINOU**, Tselin **MA**, Moreno **PINCAS**.

Nous formerons une équipe soudée et militante qui travaillera, dans la confiance, pour assumer pleinement, l'engagement que nous prenons d'accomplir cette mission au service de notre l'association.

Notre association, la Maison des artistes, est bien le terreau et la réalité de l'art vivant. En son sein, l'entraide et la solidarité, sont ses valeurs fondatrices.

Mais trois forces agissent et se conjuguent dans le domaine des arts visuels:

Les artistes, l'état, et le marché.

Nous travaillerons ici, à la Maison des artistes, à l'unité de la force des artistes professionnels des arts visuels, dans toutes les diversités des pratiques artistiques et graphiques, incluses dans le champ d'application du régime.

Car personne ne peut mieux savoir - que nous-mêmes - ce que nous sommes, et quels sont nos besoins!

Nous suivrons trois axes :

La création : Nous développerons toutes les questions qui touchent aux ateliers d'artistes, aux lieux de vie et de création.

Nous continuerons bien entendu à promouvoir et à inventer des aides et des services professionnels dont, bien entendu, l'aide sociale.

Nous poursuivrons le dialogue avec les pouvoirs publics sur tous les chantiers en cours, particulièrement celui de la défiscalisation de l'achat d'oeuvres par les particuliers.

Nous nous occuperons de la formation professionnelle et nous serons toujours un organisme de veille sur les taux des cotisations obligatoires et la sécurité sociale.

La diffusion : Nous travaillerons à développer tous les moyens de faire vivre la création plastique dans la cité.

Le droit de présentation publique doit être appliqué et nous contribuerons à la défense des droits des auteurs des arts visuels sous toutes ses formes.

Nous travaillerons à la promotion de grands carrefours nationaux ou régionaux d'expositions afin que les artistes puissent montrer leur travail, échanger entre eux et avec le public.

Nous favoriserons les relations avec les galeries associatives et commerciales qui sont des passeurs nécessaires ainsi qu'avec les critiques d'art pour réengager un dialogue fructueux. Nous fluidifierons encore notre présence et notre communication sur les réseaux sociaux et internet. Les «webinars» seront poursuivis.

Nous lancerons des ponts avec les structures représentatives d'artistes européennes et méditerranéennes sans oublier le reste du monde.

Enfin, **la formation** : Nous savons bien qu'en initiant aux pratiques de l'art, en transmettant, nous contribuons à l'éducation des futurs artistes mais aussi de la société toute entière.

Nous pouvons vous dire, avec toute la fidélité à nos convictions, que nous voulons consacrer de l'enthousiasme et de l'énergie, à la Maison des artistes et qu'ensemble nous allons envoyer un signal fort pour que notre parole collective soit entendue. **Votons!**